

---

Lettre des représentants Cavaignac, Pinet aîné et Monestier, en mission près l'armée des Pyrénées-Occidentales, qui témoignent des progrès de l'armée et de l'abdication des prêtres, lors de la séance du 5 pluviôse an II (24 janvier 1794)

Jean-Baptiste Cavaignac, Jacques Pinet, Benoît Jean-Baptiste Monestier

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Cavaignac Jean-Baptiste, Pinet Jacques, Monestier Benoît Jean-Baptiste. Lettre des représentants Cavaignac, Pinet aîné et Monestier, en mission près l'armée des Pyrénées-Occidentales, qui témoignent des progrès de l'armée et de l'abdication des prêtres, lors de la séance du 5 pluviôse an II (24 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) pp. 594-595;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1961\\_num\\_83\\_1\\_36753\\_t2\\_0594\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36753_t2_0594_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

sance de cet évènement aussi heureux que désiré. Nos braves frères d'armes composant l'armée qui a contribué à cette conquête, ont donné des preuves d'un courage et d'une intrépidité dont il n'y a pas d'exemple. Ils ont prouvé ce que peut la valeur des républicains décidés à reconquérir leurs droits et à les conserver. Nous n'oublierons jamais ces défenseurs de la patrie, ni ceux qui ont eu le malheur de succomber dans l'attaque; il semble que la foudre soit partie de la montagne comme un éclair pour fondre sur cette ville rebelle. Quelle confusion pour ces esclaves coalisés. Ils ne pourront rapporter chez eux, que la honte, et l'infamie que méritent des traitres. Quel triomphe pour vous *Représentants*; quelle gloire pour la *République*. De quelle importance n'est pas pour la nation la reprise d'un port qui nous ouvre tous les canaux de la Méditerranée, et qui par votre surveillance et celle du Comité de salut public, va nous mettre à même de donner de l'essor à nos liaisons avec les puissances qui nous sont restées amies, et assurera l'arrivée des subsistances à toute la République.

Mais, Représentants, nous ne bornerons pas notre joie à la nouvelle de la reprise de Toulon; celle qui vient de nous être confirmée sur l'existence réelle de *Beauvais*, votre collègue, que dans le temps on nous avait assuré avoir été assassiné par les Anglais, n'a pas moins imprimé dans nos cœurs ce mouvement de sensibilité que devoit y faire naître notre attachement pour les députés de la Montagne. Ah! Beauvais quel spectacle attendrissant pour toi que celui d'être témoin de toutes les impressions que tes vertus ont faites dans l'âme de tous les Français, vrais républicains. Heureux mortel que ton sort est digne d'envie! Autant nous avons frémé d'horreur et d'indignation en apprenant l'assassinat de ce représentant, autant nous avons éprouvé de plaisir lorsque nous avons été informés qu'il avoit survécu dans un cachot à tous les maux qu'il a soufferts en regrettant que son digne collègue Bayle n'ait pas éprouvé le même sort.

La conquête de Toulon aujourd'hui nommée à juste titre le *Port de la Montagne*, la défaite complète des rebelles de la Vendée, les succès de nos armées dans le Nord, vos travaux infatigables pour assurer le bonheur des François, tout nous donne l'assurance de voir la République une et indivisible, fondée sur des bases inébranlables de la liberté et l'égalité, principes que n'oubliera jamais la Société populaire des sans-culottes de Donzac, toujours surveillante sur les conspirateurs, et sans cesse occupée du bonheur général.

Restez à votre poste, Citoyens représentants, continuez à gouverner le vaisseau de l'État, il ne peut dans vos mains qu'arriver heureusement au port, où se trouvera la paix et le bonheur de tous les républicains français. »

LESLARD GROVAL (*présid.*), BALSAC (*1<sup>er</sup> secrét.*), LABADIE (*secrét.*) [et 45 autres signatures « Un grand nombre de sociétaires ne sachant pas écrire n'ont pu signer. »]

## 12

La commission départementale du Finistère adresse à la Convention cent jetons d'argent que le citoyen Legendre, ex-maire de Quimper,

avoit déposés depuis quelques mois sur l'autel de la patrie (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Landerneau, 23 niv. II] (3)

« Républicains représentants,

Le citoyen Le Gendre, ex-maire de Quimper, vieillard connu par son patriotisme constant et les services qu'il a rendus à ses concitoyens, ne voulant conserver aucun souvenir des bienfaits du régime de la tyrannie, pas même ceux justement mérités par des travaux pénibles et jaloux de contribuer à grossir la fortune publique, déposa, il y a quelques mois entre les mains de l'ancienne administration du Finistère cent jetons d'argent des ci-devant Etats de Bretagne.

En fouillant les archives depuis le décret qui a dissous cette administration rebelle, nous avons trouvé cette offrande civique oubliée dans les bureaux, Nous nous faisons un plaisir de remplir enfin le vœu du donataire et nous vous invitons à accueillir favorablement ce don de la probité et du civisme. »

MOYOT (*présid.*), GOEZ (*secrét. g<sup>al</sup>*).

## 13

Les représentants du peuple près l'armée des Pyrénées-Occidentales écrivent de Bayonne, le 22 nivôse, la lettre suivante :

« Par notre lettre du 15, nous vous avons fait part d'une petite action entre les Espagnols et nous, qui s'était passée le 11, et qui, comme à l'ordinaire, avoit tourné à votre avantage. Depuis, nos ennemis ont resté tranquilles dans leurs camps, et aucun mouvement de leur part n'a annoncé qu'ils eussent de nouveau l'envie de nous attaquer. Nos soldats, enflammés par l'exemple de leurs frères d'armes à Toulon et à Landau, brûlent d'impatience de devenir à leur tour agresseurs; et ils se promettent de faire, sur la Bidassoa, un aussi bon usage du pas de charge et de la bayonnette, que leurs camarades vainqueurs de Toulon et de Landau en ont pu faire sur les bords de la Méditerranée et sur ceux du Rhin.

« Un navire hollandais de 180 tonneaux, destiné pour Saint-Sébastien, a échoué sur nos côtes : il étoit chargé de froment et de légumes; le tiers environ de ces grains s'est trouvé un peu avarié et n'a pu être vendu, les deux autres sont de très-bonne qualité et seront versés dans les magasins de la République. Au moment où le navire échoua, les habitans de la commune de ce lieu, entraînés par un mouvement bien naturel, celui de se mettre à l'abri d'une disette qui les talonne et qui leur donne de vives inquiétudes pour l'avenir, s'étoient rassemblés autour du vaisseau, dans l'intention de se distribuer ce grain, qu'ils pensoient d'ailleurs devoir leur appartenir. Le commissaire que nous avions nommé pour le faire décharger, arriva au moment où la distribution alloit commencer; il n'eut besoin, pour les faire renoncer à leur dessein, que de leur dire que ce grain appartenoit à la République, et aussitôt ces bons ci-

(1) P.V., XXX, 97 et 228.

(2) B<sup>in</sup>, 5 pluv. (suppl<sup>l</sup>).

(3) C 290, pl. 915, p. 23.

toyens s'employèrent tous sans y être ni obligés ni invités à décharger le vaisseau, et à mettre le grain sur les charettes pour le porter dans nos magasins. Hier, nos braves marins ont pris de nouveau un petit navire de 800 à 100 tonneaux chargés de balloterie.

« Ne pouvant vous entretenir de victoire, citoyens collègues, nous croyons qu'il est de notre devoir de mettre sous vos yeux les actes de dévouement à la République, de désintéressement et d'hospitalité, dont les républicains qui nous environnent nous offrent de fréquents tableaux.

« Dans la petite ville de Castelnau de Magnoac, district de la Neste, département des Hautes-Pyrénées, nous avons un bataillon entier en cantonnement; il n'y a point d'hôpital dans cette ville, et le bataillon a plusieurs malades: eh! bien depuis plus d'un mois, les bons citoyens de cette commune, pauvres et vrais sans-culottes, ont abandonné leurs maisons à leurs braves frères d'armes malades; ils se sont mis leurs infirmiers, et ils leur fournissent gratuitement le bouillon et tout ce dont ils peuvent avoir besoin, avec cette intéressante sollicitude qui fait couler dans le sang de tout homme sensible un baume bien délicieux. Un excellent apothicaire fournit et prépare à tous nos malades tous les médicaments. Nous vous demandons, citoyens collègues, mention honorable et insertion au bulletin de la conduite des bons citoyens de Castelnau Magnoac, nous vous observerons que le district de la Neste a fourni trois bataillons de réquisition qui sont depuis longtemps aux frontières.

« Le citoyen Fourcade, capitaine dans le premier bataillon des Basses-Pyrénées, a appelé auprès de lui six enfans qui combattent à ses côtés depuis le commencement de la campagne. Ce brave homme, habitant d'Oléron, est venu nous demander un congé de quinze jours pour aller rétablir sa santé, un peu altérée par les fatigues, et embrasser son épouse, la respectable mère de six défenseurs de la patrie: sa demande modeste ne pouvait être refusée. Instruits qu'il étoit pauvre, et croyant que la générosité nationale ne pouvoit s'exercer plus justement qu'en faveur de ce brave militaire, nous lui avons offert une indemnité pour les frais de voyage. « Je suis pauvre, il est vrai, nous a-t-il dit, mais les sacrifices pour ma patrie ne me coûtent rien. La République nous paie, moi et mes enfans; nous pouvons vivre, cela nous suffit. Si nos moyens venoient à nous manquer, nous sommes sûrs qu'elle viendra à notre secours. » Qu'une mention honorable de la Convention soit, citoyens collègues, la récompense du généreux désintéressement de ce vertueux militaire.

« Nous venons de célébrer avec pompe la reprise de Toulon, et les victoires des armées du Rhin et de la Moselle ».

Nous vous faisons passer le tableau des divers prêtres qui dans ce pays ont abandonné leurs fonctions et renoncé à cet odieux charlatanisme dont la plupart de ces prétendus ministres de Dieu faisoient un métier aussi méprisable que dangereux. Cette conversion à la vérité et à la raison a été sincère chez quelques-uns, chez quelques-autres, elle a été hypocrite et nous avons été obligé de faire mettre en état de reclusion certains de ces modestes apôtres de

Jésus-Christ qui pour la plus grande édification de nos âmes et pour la plus grande gloire de Dieu, travailloient bien chrétiennement à exciter dans beaucoup de communes des soulèvements pour se faire réintégrer dans des fonctions qu'ils avoient abandonnés d'eux-mêmes. Notre vigueur les a déconcertés et ils ne réussirent pas, quoique le pays soit un peu fanatique, à former une nouvelle Vendée.

Avant hier, nous célébrâmes ici en vertu de votre décret la fête pour la reprise de Toulon. Cette fête fut d'autant plus belle que nous avons appris la délivrance de Landau, la défaite et la fuite des esclaves autrichiens et prussiens. L'énergie républicaine, la joie et le délire patriotique furent portés à leur comble, les étendards tricolores surmontés de lauriers flotoient à toutes les fenêtres, le peuple remplissant les rues faisoient retentir l'air d'hymnes à la liberté, ce jour fut aussi un coup de grâce pour le fanatisme et nous plantâmes au bruit du canon et des fanfares guerrières l'arbre de la Fraternité autour duquel on dansa une grande partie de la nuit. S. et F. »

CAVAIGNAC, PINET aîné, MONESTIER (du Puy de Dôme).

P. S. Nous vous envoyons une ci-devant croix du ci-devant ordre de St Louis qui nous a été remise par le citoyen Laurent, capitaine au parc d'artillerie dans cette armée et excellent patriote qui depuis longtemps avoit renoncé à ces vaines décorations (1). (*Applaudissements*)

**La Convention décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin (2).**

[*Etat des prêtres qui ont renoncé à leurs fonctions; Bayonne, 22 niv. II*] (3)

Les ci-devant curés d'Hendaye, de Chauvin-Dragon (St Jean de Luz), d'Urrugne; Dolaberiague, curé de Bayonne; Candeau, vicaire à Bayonne; Barrere, vicaire à Tarbes; Rey, curé dans les Hautes-Pyrénées; Doliac, curé de Bodean; Lafaye, curé dans les Landes; Tachoures, curé de Jean-Jacques Rousseau (St Esprit-lès-Bayonne); Lehuby, aumônier des hôpitaux; Piémont, vicaire de Bayonne; Lambert, id.; Gaube, prêtre; Carau, curé de Port-de-Lanne; Gachibal, curé de St Etienne; Roux, curé de Tarnos.

Certifié véritable.

CAVAIGNAC, PINET aîné, MONESTIER (du Puy de Dôme).

## 14

**La municipalité de Saint-Affrique écrit que le luxe des églises insultoit à la Divinité, qui ne doit avoir d'autre temple que l'Univers, et d'au-**

(1) P.V., XXX, 98 et 228. Les passages entre crochets sont ajoutés d'après l'original (C 290, pl. 915, p. 24). Résumé en 3 lignes dans AULARD (*Recueil des Actes...*, X, 193) d'après AF<sub>II</sub> 262. Texte reproduit dans *Mon.*, XIX, 300; *Débats*, n° 492, p. 53; *M.U.*, XXXVI, 90-91; *Audit. nat.*, n° 489. Mention ou extraits dans *Batave*, p. 1383; *Rép.*, n° 36; *J. Mont.*, p. 583; *J. Fr.*, n° 488; *J. Perlet*, p. 443; *Mess. soir*, n° 525; *J. univ.*, p. 1524; *J. Lois*, n° 484; *Abrév. univ.*, n° 390; *J. Sablier*, n° 1097; *C. Eg.*, n° 525; *Ann. patr.*, p. 1744-49; *F.S.P.*, n° 206.

(2) B<sup>in</sup>, 5 pluv.

(3) C 290, pl. 915, p. 25.